

# PETITION

Le 18 Août 2016, Monsieur le Maire de Bolquère a présenté à la population le projet de **Plan Local d'Urbanisme** accompagné des **zones constructibles**.

Ce plan prévoit **un nouvel étalement urbain au détriment des espaces naturels et de la forêt** :

- **3 ha dans la forêt de la Pédragouse** située à droite des pistes de ski alpin, au-dessus des dernières constructions (copropriétés des Isards et des Myrtilles) ;



- **10 ha aux abords du populaire étang du Ticou.**

Aujourd'hui, l'urbanisation de notre commune est fortement développée.

**LE BESOIN PRIORITAIRE** n'est plus de construire davantage de logements mais **de commencer à rénover et à renouveler l'habitat vieillissant.**

Néanmoins et si besoin est, il reste encore suffisamment de place pour construire entre les logements existants (environ 20 hectares).

La valeur paysagère de ces forêts communales ouvertes à tous correspond aux besoins d'une **population touristique et permanente en demande de zones naturelles** ; leur valeur naturelle et patrimoniale est attestée par l'appartenance de l'une d'elles à la liste des **sites classés Natura 2000**.

Les signataires ci-dessous demandent donc au conseil municipal de Bolquère de **renoncer à toute nouvelle urbanisation de ces forêts communales et de les classer, dans le zonage du PLU, en zones Naturelles (N) ou en Espace Boisé Classé à conserver (EBC).**



NOM, Prénom	Adresse à Bolquère	Propriétaire		Signature
		oui	non	